

Point d'actualités Coronavirus – Zone Côte d'Ivoire (03/06)

Informations SER / CAA de la zone

Contexte général

Situation de l'épidémie : Pays : nombre de cas (nombre de décès) (2 juin)

Guinée : 3 844 (23)

Sénégal : 3 739 (42)

Côte d'Ivoire : 2 951 (33)

Guinée-Bissau : 1 339 (8)

Mali : 1 315 (78)

Burkina Faso : 881 (53)

Sierra Leone : 861 (46)

Mauritanie : 530 (23)

Cap-Vert : 458 (4)

Liberia : 296 (27)

Gambie : 25 (1)

Restrictions aux frontières (restriction d'accès à certains ressortissants, postes frontières fermés, contrôles induits, problème chauffeurs par ex)

Côte d'Ivoire : Vers une reprise des liaisons aériennes à destination d'Abidjan (27/05)

Alors que les frontières terrestres, maritimes et aériennes de la Côte d'Ivoire sont fermées depuis le 23 mars dernier en raison de la crise sanitaire mondiale, plusieurs compagnies aériennes prévoient les conditions de leur reprise d'activité. Brussels Airlines prévoit de relier Bruxelles à Abidjan à nouveau en juillet. La compagnie locale Air Côte d'Ivoire n'a pas indiqué de date mais a expliqué se préparer à une reprise prochaine de vols commerciaux. Ces dessertes restent soumises au feu vert des autorités ivoiriennes

Problématiques spécifiques à certaines filières :

En Côte d'Ivoire, la filière Kola fait grise mine :

Les fermetures de frontière ont freiné l'écoulement du produit dont la durée de conservation est limitée. Des pertes énormes ont été enregistrées (près de 500 tonnes).

Le marché du Kola est très spéculatif. Le prix se fait par l'acheteur, après négociations avec le producteur. Les noix fraîches sont vendues entre 250 FCFA/kg à 600 FCFA/kg selon les périodes.

La Côte d'Ivoire est le 1er producteur et exportateur mondial de la noix de Kola avec une production de plus de 260 000 tonnes en 2016, dont 200 000 tonnes exportées surtout sur vers les pays de la sous-région.

Mesures spécifiques secteur agricole et alimentaire

Sénégal, la Banque mondiale soutient l'agriculture et l'élevage face au Covid-19

La Banque mondiale, via l'Association internationale de développement (IDA), a accordé un crédit de \$ 150 millions pour renforcer l'agriculture et la sécurité alimentaire dans le contexte de la pandémie du Covid-19. Plus précisément, le programme devrait stimuler la productivité de l'agriculture afin d'accroître les exportations de cultures à haute valeur ajoutée comme les arachides décortiquées et les produits horticoles, mais aussi de l'élevage laitier tout en réduisant le taux de mortalité des petits ruminants.

Burkina-Faso : Soutien de l'Etat au secteur cotonnier.

Le rapport relatif au bilan de la campagne cotonnière 2019-2020 et aux perspectives pour la prochaine campagne 2020-2021 a été présenté au conseil des ministres le 27 mai 2020. La campagne cotonnière 2019-2020 a connu des mesures de relance de la production qui sont entre autres : le renforcement du contrôle de la qualité des engrais et des insecticides ; l'amélioration du prix d'achat du coton graine ; la réduction du prix de cession des intrants agricoles ; l'apurement des impayés internes et externes des saisons 2017-2018 et 2018-2019. Ces mesures ont abouti à une hausse de la production par rapport à la saison 2018-2019 de 16% dans la zone SOFITEX (ouest) et de 4% dans la zone FASO COTON (centre). Cependant, la zone SOCOMA (est) a connu une baisse de 31%. La production nationale de coton graine, y compris biologique, est de 464 000 tonnes au titre de la campagne 2019-2020. Pour la campagne 2020-2021, le Conseil a décidé du maintien du niveau de subvention pour les prix de cession des engrais et des insecticides et d'un soutien de 10 F CFA par kilogramme pour le prix d'achat du coton graine. La production cotonnière attendue au titre de la campagne 2020-2021 est de 550 000 tonnes de coton graine.

UEMOA : 9ème réunion du Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'UEMOA

La 9ème réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche des Etats membres de l'UEMOA s'est tenue le 19 mai 2020. Les échanges ont mis en exergue la nécessité de garantir la sécurité alimentaire, la nutrition et la poursuite des activités agricoles nonobstant les impacts liés à la pandémie de la COVID-19. Concernant la situation agricole 2019-2020, le niveau des récoltes est globalement satisfaisant avec une production totale, pour la zone UEMOA, de 30,6 M tonnes de céréales et 26 M tonnes de tubercules. Ces productions enregistrent des hausses, comparées à la moyenne des 5 dernières années. S'agissant de la production halieutique, elle se situe autour de 880 000 tonnes et couvre 53% des besoins minimums en poisson. Cependant, 6,5 M de personnes se trouveraient en situation de vulnérabilité alimentaire au cours de la période de soudure (juin –août) dont plus de 336 680 en situation d'urgence. Cette vulnérabilité alimentaire aggravée par l'insécurité civile persistante dans le Bassin du Lac Tchad, le Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger) et dans le Nord et le Centre du Mali pourrait se dégrader avec la crise sanitaire et porter le chiffre à 19,7 M de personnes. Aussi, la situation pastorale est caractérisée par des difficultés d'accès aux ressources fourragères, en raison notamment de l'insécurité civile dans certaines zones au Mali, au Niger et au Burkina Faso, et de l'interdiction de mouvement des troupeaux transhumants à la suite de l'application des mesures restrictives liées au Covid-19. Les Ministres ont noté également avec préoccupation le péril acridien qui menace la campagne agricole 2020-2021 effective dans les pays côtiers et en cours de démarrage dans les pays du Sahel. Face à la faible capacité de surveillance et d'intervention des unités nationales de lutte antiacridienne, les Ministres lancent un appel à la mobilisation pour contenir ce fléau.

Mesures de gestion de main d'œuvre

Côte d'Ivoire : Aides de l'Etat ivoirien pour les nouveaux chômeurs

Au terme d'un Conseil présidentiel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan de soutien économique, social et humanitaire contre le COVID-19, le ministre de l'Economie et des Finances a annoncé un appui du gouvernement à 20 326 personnes précédemment employées, dont les contrats sont résiliés ou suspendus du fait de la crise sanitaire. Cet appui prendra la forme d'un versement mensuel pour 2 mois d'un montant total de 4,4 Mds FCFA (6,7 MEUR) pour diverses catégories professionnelles : 60 000 FCFA (90 EUR) pour les ouvriers, 120 000 FCFA (183 euros) pour les agents de maîtrise et techniciens, 240 000 FCFA (366 euros) pour les cadres moyens et techniciens supérieurs, ainsi que 360 000 FCFA (545 euros) pour les cadres supérieurs.

Autres

Côte d'Ivoire : situation de la sécurité alimentaire des ménages du district d'Abidjan

Une enquête de référence de l'impact du COVID 19 sur la situation de la sécurité alimentaire des ménages du district d'Abidjan a été conduite auprès des ménages dans le district d'Abidjan initiée par le PAM et conduite avec le Ministère de l'Agriculture et du développement rural a été conduite en Avril 2020.

L'enquête a fait ressortir que :

- Les caractéristiques sociodémographiques indiquent que les ménages sont majoritairement dirigés par des hommes (75,80%), et les ménages enquêtés comptent (4,81%) des femmes enceintes et allaitantes, (14,34%) des enfants de moins de 5 ans et (8,2%) et des personnes âgées de 60 ans et plus.
- 94 pour cent des ménages interrogés ont une consommation alimentaire acceptable. Cependant certaines communes connaissent une situation plus critique avec des proportions considérables de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite
- Malgré la faible proportion des ménages avec une consommation alimentaire inadéquate, une proportion importante des ménages adopte des stratégies de survie alimentaire telles que la diminution de quantité de nourriture lors des repas (73,3%). Par ailleurs, près de 9 ménages sur 10 ont eu recours à des stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistance, telles que emprunter de l'argent ou dépenser ses économies pour faire fassent aux besoins essentiels.
- L'analyse de la diversité alimentaire des ménages montre que (86,5%) des ménages ont consommé plus de quatre groupes d'aliments, ce qui signifie qu'ils ont une bonne diversité alimentaire. Cette tendance reste un peu plus élevée chez les femmes chefs de ménages (89,4%) que chez les hommes chefs de ménages (85,5%).
- La plupart des ménages (81,6%), dépendent fortement des achats sur le marché pour leur consommation. Les difficultés d'accès aux marchés rencontrées par un ménage sur quatre, notamment la fermeture temporaire des marchés pour désinfection, et la hausse des prix des denrées de base signalée par plus de 60 pour cent d'entre eux constituent des défis pour l'accès à une alimentation saine et nutritive.
- L'analyse des besoins prioritaires exprimés par les ménages enquêtés révèle principalement la satisfaction de leurs besoins alimentaire (46,7%), ensuite les besoins d'argent (22,8%) et de santé (10,6%).

Le 02/06/2020

Jean-Pierre CHOMIENNE